



ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

*Organisme disposant du Statut Consultatif Spécial
auprès du Conseil Economique et Social de l'ONU*

Newsletter N° 71

13 Janvier 2016

L'économie circulaire 2

Actualités économiques 5

– **Industrie** 5

– **Croissance** 5

– **Entreprises** 5

– **Santé** 6

Actualités de l'ADEC- NS 6

Edito

Un mois après l'accord conclu à l'issue de la COP21 le 12 décembre dernier, il nous a paru intéressant de se pencher sur un autre aspect de la « croissance verte ». Le tri sélectif, plus généralement le retraitement des déchets recyclables, s'avère incontournable à une époque où les ressources tendent à s'amenuiser.

A travers ces nouvelles orientations, naissent des opportunités économiques de nature à susciter de nouvelles niches de croissance. Le passage d'une logique économique à une autre, ainsi que la déclinaison de ce concept à l'international constituent des éléments pertinents quant au positionnement à adopter face à ce phénomène émergent.

L'équipe ADEC-NS

Citation

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. »

Antoine-Laurent de Lavoisier



Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

Membre de l'Initiative Global Compact

Tél. +33 (0)5 67 16 15 16 - Fax +33(0)5 61 39 89 34 – ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
communication@adecns.fr www.adecns.fr

L'économie circulaire.

Une alternative dans un contexte de crise

Vers une nouvelle conception de la croissance

Éveil des consciences ou manœuvre conjoncturelle?

Quelles opportunités pour les entreprises?

Applications à l'échelle internationale

Une alternative dans un contexte de crise

Les effets de notre modèle de croissance actuels (dérèglement climatique, épuisement des ressources naturelles) semblent coïncider avec la difficulté que celui-ci a à se régénérer (déflation dans la zone euro et inflation galopante dans de nombreux pays, inégalités sociales en hausse, crises humanitaires, etc.). Le concept d'économie circulaire pourrait s'avérer être une réponse sérieuse aux problématiques environnementales tout en diminuant le risque que représenterait une décroissance économique. Ce concept ne cesse de glaner les partisans de tous horizons depuis sa création aux Etats-Unis dans le courant des années 70. A l'origine simple mouvement de pensée issu des milieux scientifiques et universitaires, le concept fut mis en applications par seulement quelques entreprises avant d'être admis par des penseurs économiques plus influents.



Mine de cuivre de Roșia Poieni en Roumanie :

Parmi les ressources dites rares ou critiques, on trouve de nombreux minerais tels que le cuivre, le zinc, l'or, l'argent ou bien l'étain. Certains des gisements seront épuisés dans les prochaines dizaines d'années.

L'économie circulaire découle du constat pragmatique que :

- Le système actuel de production dit « linéaire » ne peut prospérer indéfiniment en raison de l'amenuisement des ressources non renouvelables
- Le traitement et la gestion des déchets générés par cette même méthode de production deviennent un problème majeur pour l'équilibre écologique mondial.

Son principe ambitionne de réviser le cycle de production en place qui consiste à « extraire, fabriquer, consommer, jeter », en joignant la première et la dernière étape dans le but de former une boucle. Il s'agirait non seulement



Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

Membre de l'Initiative Global Compact

Tél. +33 (0)5 67 16 15 16 - Fax +33(0)5 61 39 89 34 – ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
communication@adecns.fr www.adecns.fr

d'optimiser l'exploitation et le stockage des ressources, mais aussi de développer un système capable de réutiliser les produits finis afin de favoriser une économie de « l'usage et non de la possession ».

Vers une nouvelle conception de la croissance



Dans ce contexte de crise systémique, l'économie circulaire semble être l'aboutissement d'une certaine prise de conscience des responsables politiques et économiques internationaux. Parmi ces derniers, pourtant frileux quant à l'engagement dans une démarche de transition éco-responsable lors de l'émergence du concept, certains se présentent désormais comme les collaborateurs les plus dévoués à cette nouvelle initiative. Ainsi Google, Cisco, H&M, Renault ou encore Unilever figurent parmi les partenaires de la très influente **Ellen MacArthur Foundation** alors qu'en France l'**Institut pour une économie circulaire** fondé par le député EELV François-Michel Lambert compte parmi ses fondateurs La Poste, GRDF ou encore le Syndicat de l'Industrie Cimentière, Fédérec et la Fondation Hulot.

Ce modèle réussi donc le pari de faire converger les intérêts des partisans d'une économie verte avec ceux sympathisant de la pensée économique dominante. Le concept sollicité par John Mackey de « *conscious capitalism* », semble marquer cette rupture idéologique et s'inscrire dans une logique plus « responsable ».

Éveil des consciences ou manœuvre conjoncturelle?

Ce mouvement, qui s'annonce être le premier pas vers un changement de paradigme mondial, s'inscrit dans ce que **Jeremy Rifkin**, appelle la troisième révolution industrielle. Une transition, d'après lui, d'autant plus nécessaire qu'elle est urgente. Ainsi le monde des affaires et de la finance, qui a pendant longtemps été divisé à propos de la problématique environnementale semble avoir pris acte des conséquences induites par la politique menée depuis le début du siècle. Cette situation a contribué à rapprocher des courants de pensées qui paraissaient difficilement conciliable il y a quelques années. Par la hausse des coûts environnementaux consécutifs à la raréfaction des ressources, la difficulté de leur extraction ainsi que du traitement des déchets, le choix d'une économie circulaire apparaît comme logique.

Quelles opportunités pour les entreprises ?

Avec la **promulgation de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte**, le contexte tend à favoriser la mutation des entreprises vers un modèle économique circulaire. En effet, une partie de cette loi y est spécifiquement dédiée et le premier décret d'application la concernant est paru dans le **journal officiel du 31 décembre** dernier. Ce dernier met en place un attirail de dispositions législatives concernant la gestion des déchets et vise notamment à simplifier les démarches des collectivités et des entreprises ; Ces mesures s'inscrivent dans une politique menée depuis plusieurs années qui tend à pénaliser la mauvaise gestion de déchets mais qui pouvait parfois s'avérer difficile à mettre en œuvre.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Trois domaines d'action

Sept piliers

ADEME

Recyclage

Allongement de la durée d'usage

- Réemploi,
- Réparation,
- Réutilisation

Approvisionnement durable

Éco-conception

Écologie industrielle et territoriale

Économie de la fonctionnalité

Consommation responsable

- Achat
- Consommation collaborative
- Utilisation

OFFRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

DEMANDE ET COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS

GESTION DES DÉCHETS

Schéma théorique de l'économie circulaire [ADEME]



Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

Membre de l'Initiative Global Compact

Tél. +33 (0)5 67 16 15 16 - Fax +33(0)5 61 39 89 34 – ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
communication@adecns.fr www.adecns.fr

On peut néanmoins constater qu'il existe certaines barrières difficiles à surmonter pour les PME et les TPE, notamment lors de l'investissement de départ, qui peut s'avérer conséquent lors de la transition, pour un amortissement qui ne s'envisage que sur le long terme. Des efforts sont attendus de la part de l'Etat au niveau de la fiscalité ce qui permettrait aux entrepreneurs d'expérimenter ce modèle alternatif à une plus grande échelle. Pour les plus importantes, la transition pourra se traduire dans un premier temps par un changement de stratégie globale ainsi qu'une révision de l'ordre des priorités ; des concessions financières sont à prévoir. Reste à sensibiliser le public à de nouvelles habitudes de consommation, condition nécessaire à la réussite du projet dans son ensemble.

La transition sera très probablement graduelle mais il est sûr qu'à terme, choisir ce mode de production sera, pour une entreprise, un réel atout de valorisation économique en plus d'être le témoin d'une volonté de responsabilisation et de modernité. Bon nombre de signes semblent le démontrer : on peut citer la récente mise en place d'un **master en management de l'environnement et du développement durable** au sein de l'ipag Business School de Paris. Il paraît évident que dans un avenir proche l'enseignement public intégrera dans ses programmes les préceptes de ce nouveau modèle.

Applications à l'échelle internationale

Outre les initiatives des différentes fondations, instituts et leurs programmes respectifs, les organisations intergouvernementales réitèrent régulièrement leur intention de favoriser un meilleur traitement des déchets. Au sein de l'Europe, l'Allemagne fut pionnière en matière d'économie circulaire en instaurant la loi de 1994 sur la gestion des déchets dans un « cycle fermé de substances ». La Chine, en dépit de sa réputation en matière d'écologie, oblige depuis 2008 les collectivités territoriales à décliner l'économie circulaire au niveau local via des plans régionaux de développement et la création d'équipes dédiées.

D'autres pays comme les Pays-Bas (exemple du port de Rotterdam qui a récemment intégré le modèle circulaire dans son plan stratégique) ou le Japon ont également mis en place des mesures ayant des objectifs similaires en définissant des objectifs de « productivité matière » et de réduction de l'impact environnemental. Si la dynamique demeure globalement positive, il reste à convertir au niveau national les Etats-Unis, le Canada et d'autres pays émergents comme l'Inde ou le Brésil, aujourd'hui cantonnés à des initiatives privées au niveau local.

Sources :

- **Economie circulaire : premières applications de la loi sur la transition énergétique**
Florence Roussel, Actu-environnement.com (2016)
- **L'économie circulaire**
Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie (2015)
- **Comparaison internationale des politiques publiques en matière d'économie circulaire**
Commissariat général au développement durable (Janvier 2014)
- **L'économie circulaire : état des lieux et perspectives**
Conseil général de l'environnement et du développement durable (Novembre 2014)
- **Les difficultés de l'économie circulaire**
Natacha Cygler, Le Nouvel Economiste (2012)
- <http://www.institut-economie-circulaire.fr/>
- <http://www.ellenmacarthurfoundation.org/fr/economie-circulaire/principes>



Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

Membre de l'Initiative Global Compact

Tél. +33 (0)5 67 16 15 16 - Fax +33(0)5 61 39 89 34 – ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
communication@adecns.fr www.adecns.fr

Actualités économiques

INDUSTRIE

Airbus décroche la médaille d'or commerciale

Airbus présente ce mardi matin son bilan commercial 2015. Avec plus de 1000 commandes nettes, il bat son rival Boeing sur ce terrain. L'américain conserve sa couronne mondiale sur le plan industriel avec 762 livraisons contre 635 pour l'européen.

[Lire la suite](#) – Le Figaro

Cinq technologies qui vont transformer l'industrie en 2016

Analyse prédictive, Internet des Objets, matériaux avancés, simulations numériques et puissance de calculs au-delà du millier de teraflop seront les clés de la transformation de l'industrie vers l'industrie 4.0.

[Lire la suite](#) – Industrie & Technologies

CROISSANCE

Commerce, aéronautique, urbanisme... Les grands projets qui vont marquer Toulouse en 2016

En 2016, l'actualité économique sera animée à Toulouse. Des grands chantiers urbains à l'ouverture de nouveaux commerces et l'inauguration du siège d'Airbus Group, voici un petit tour d'horizon de ce qui va changer dans la Ville rose.

[Lire la suite](#) –Touléco

Est-ce la fin de la rigueur en Europe ?

De nombreux pays européens s'affranchissent de leurs engagements budgétaires. Mais tant que l'Allemagne refuse d'entendre parler de coordination des politiques, toute tentative de relance économique sera inefficace estime Ivan Best dans [une analyse de La Tribune](#).

[Lire la suite](#) – La Tribune

ENTREPRISE

Pourquoi le Data Scientist est devenu indispensable pour l'entreprise

Le Big Data étant devenu un enjeu pour les entreprises, le Data Scientist, expert des données, est devenu, lui, un acteur incontournable. Erwan Le Pennec, porteur de la chaire Data Scientist à Polytechnique, décrypte ce que recouvre ce métier.

[Lire la suite](#) – Challenges



Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

Membre de l'Initiative Global Compact

Tél. +33 (0)5 67 16 15 16 - Fax +33(0)5 61 39 89 34 – ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
communication@adecns.fr www.adecns.fr

Qu'est que l'Uberisation ?

On désigne par Uberisation l'attaque frontale des marchés de services par de nouveaux acteurs utilisant à leur avantage les possibilités du numérique. Le mot vient d'Uber, nom d'une entreprise américaine, qui a l'ambition de payer des particuliers pour transporter tout ce qui peut l'être en milieu urbain.

[Lire la suite](#) – Portail de l'Intelligence Economique

SANTE

Le développement sanitaire en Afrique francophone

Alors que se tient à New-York le sommet des Nations unies sur le développement durable, les auteurs font le point sur le développement sanitaire en Afrique francophone.

[Lire la suite](#) – Diploweb

ACTUALITES DE L'ADEC-NS

Mission multisectorielle en Ouzbékistan — Tachkent et Samarcande

8 au 13 mars 2016

Attention : clôture des inscriptions le 20 janvier 2016

Dans le cadre des relations et des activités qu'entretiennent l'ADEC-NS et *M. Gilbert SALINAS* avec l'Ouzbékistan, notre Trésorier Adjoint, *M. Georges RAQUIN*, (magistrat) Président de section honoraire à la cour des comptes régionale de Toulouse, Président d'honneur du syndicat des juridictions financières a été retenu par la commission électorale centrale de la République d'Ouzbékistan, afin de participer à une table ronde internationale le 23 et 24 Novembre 2015 intitulée « la démocratisation du système électoral et la législation sur les élections : expériences de l'Ouzbékistan et des pays étrangers. »

Cette rencontre était organisée par la Commission électorale centrale de la chambre législative de d'Oliy Majlis, le sénat, l'Institut Indépendant de monitoring de la législation actuelle auprès du président de la République d'Ouzbékistan, l'Institut Indépendant de monitoring de la formation de la société civile, l'institut des études stratégiques auprès du Président de la République d'Ouzbékistan.

Les partenaires internationaux étant le coordinateur du projet de l'OSCE en Ouzbékistan, l'association mondiale des organismes électoraux et la fondation Konrad Adenauer.



Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

Membre de l'Initiative Global Compact

Tél. +33 (0)5 67 16 15 16 - Fax +33(0)5 61 39 89 34 – ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
communication@adecns.fr www.adecns.fr